



## Précisions suite CR école maternelle du 17 juin 2022

Tel que rédigé, le dernier paragraphe du compte rendu du conseil d'école maternelle laisse supposer que la sécurité des enfants dans la cour sur le temps périscolaire n'est pas primordiale pour moi et la municipalité mais surtout que les enfants ne sont pas surveillés.

Je ne cautionne pas ces propos qui sortis du contexte de la réunion sont inappropriés.

Interpellés sur le portail entrouvert à plusieurs reprises, nous avons proposé des solutions. Devant les arguments recevables des familles, l'organisation de la garderie du soir est restée la même. Comme vous avez pu le constater, l'espace de jeux dans la cour a été réduit afin « d'éloigner » l'éventuelle présence des enfants près du portail.

Concernant le manque de « *réelle surveillance* » : ces allégations sont dégradantes pour les agents en charge du périscolaire. Ces personnes travaillent pour la commune depuis de nombreuses années, restent vigilantes et attentionnées avec les enfants mais surtout remplissent leurs missions avec compétences.

Le bien-être et la sécurité des enfants ont toujours été et resteront une priorité !

Isabelle POUILLY,

Adjointe aux affaires scolaires